



## PIÈCES À FOURNIR

- 1 photo d'identité récente (avec nom et prénom au dos)
- Copie de la **taxe d'habitation 2021** ou copie de l'**avis d'imposition sur le revenu 2021**, pour tout élève habitant la Communauté d'Agglomération du Calaisis (Grand Calais, Terres & Mers).

Uniquement en cas de déménagement à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022, une attestation sur l'honneur accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, gaz ou quittance de loyer) sera acceptée.

- 1 attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire 2022/2023 ou celle en cours si vous n'avez pas reçu la nouvelle.
- 1 certificat médical (pour la danse) à donner impérativement à la rentrée.

**Pour information, les bulletins trimestriels sont envoyés par mail.**